



Mission de la communication

Le 4 mai 2020,

Centre national des Œuvres  
universitaires et scolaires-Les Crous

Affaire suivie par

Pascale Koller

06 88 05 52 79

[Pascale.koller@crous.fr](mailto:Pascale.koller@crous.fr)

## Communiqué de presse

### Covid-19

#### **Au service des étudiants en situation de précarité, les Crous plus que jamais mobilisés**

Depuis le début l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19, les Crous sont à l'œuvre, au plus près des étudiants, et déploient tous les outils à leur disposition afin de répondre aux difficultés financières croissantes auxquelles ceux-ci font face. Chaque jour, ce sont ainsi 1 600 agents qui sont sur le terrain pour assurer leur mission auprès des étudiants.

De plus, tous les agents des Crous qui le peuvent assurent, en télétravail, la mobilisation de tous les moyens permettant de lutter chaque jour contre la précarité des étudiants.

#### **Les bourses sur critères sociaux pour maintenir le niveau de ressources des étudiants**

Comme à l'accoutumée, les Crous assurent en continu le versement des bourses pour l'année universitaire 2019-2020 et instruisent les dossiers de demandes pour 2020-2021. Les agents des Crous chargés de verser les bourses sont mobilisés pour poursuivre leur mission en dépit des contraintes liées au télétravail.

Ainsi, grâce à la mobilisation des 180 gestionnaires des bourses dans les Crous, les bourses sur critères sociaux et autres aides annuelles, ont été versées, en temps et en heure le 5 avril dernier aux 750 000 étudiants concernés, sans un seul retard et ce pour plus de 222 millions d'euros. **Les paiements pour le mois de mai sont en cours en ce moment même et ont même été avancés dans certaines régions pour soutenir le plus rapidement possible les étudiants.**

#### **Les aides spécifiques pour répondre aux situations d'urgence**

Accessibles pour tout étudiant, qu'il soit boursier ou non, international ou Français, les aides d'urgence des Crous sont massivement attribuées par les services sociaux des Crous dont les agents sont également à pied d'œuvre en cette période, en partenariat étroit avec les établissements d'enseignement supérieur. 30 000 entretiens ont ainsi été conduits par les services sociaux entre le 16 mars et le 15 avril, deux fois plus que l'an dernier à la même période (16 000). La semaine dernière, la hausse est encore plus frappante et témoigne de la mobilisation des Crous, avec plus **de 10 000 prises de contact avec les services sociaux**, soit quatre fois plus que l'an dernier à la même période.

**Depuis le début des mesures de confinement ce sont près de six millions d'euros qui ont été versés.** Et cette mobilisation des aides spécifiques s'accroît : du 20 au 26 avril dernier, le réseau a par exemple multiplié par 6 le volume d'aides attribué par rapport à l'année dernière en attribuant plus d'un million d'euros. Les 10 millions d'euros d'aides supplémentaires annoncées par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le 30 mars dernier, viennent ainsi répondre directement aux besoins des étudiants.

Cette mobilisation exceptionnelle des services sociaux permet tout particulièrement d'aider les étudiants en situation de précarité à faire face à leurs dépenses d'alimentation (45 % des fonds attribués du 27 avril au 3 mai visent à faire face à ce type de dépenses) ou à financer leurs dépenses de logement (32 %).

#### **Aides alimentaires et cartes d'achat, pour subvenir aux besoins essentiels des étudiants**

Si les restaurants universitaires sont fermés depuis le 16 mars en raison des mesures de confinement, les Crous n'oublient pas leur mission essentielle de permettre aux étudiants de pourvoir à ce besoin vital et ont déployé des moyens inédits pour y parvenir.



Ainsi 19 Crous ont recours à un dispositif dédié de cartes achats délivrables en ligne : 6 000 étudiants en avaient d'ores et déjà bénéficié au 14 avril dernier et ce dispositif est déployé par ailleurs désormais par de nombreuses universités, qui ont suivi la voie ouverte par le Crous de Montpellier, à l'origine de l'initiative. Pour permettre aux étudiants d'avoir recours à ces e-cartes, les Crous innovent : la demande d'e-cartes « alimentation et produits d'hygiène » se fait désormais en ligne sur le site internet du Crous d'Amiens-Picardie par exemple.

Parallèlement, nombre d'étudiants, hébergés ou non dans les Crous, ont pu bénéficier des distributions d'aides alimentaires organisées par les Crous. Quelques exemples sont à signaler dans les Crous, qui sont tous mobilisés :

- Le Crous de Normandie a organisé un dispositif exceptionnel de paniers solidaires pour livrer des denrées alimentaires (conserves et frais) et parfois un kit d'hygiène (dentifrice, gel douche, papier toilette) à l'attention d'étudiants ne pouvant pas se déplacer.
- Chaque semaine le Crous de Grenoble-Alpes réalise des distributions alimentaires gratuites pour les étudiants précaires en coordination avec la banque alimentaire et les associations étudiante ainsi que des dons de produits d'hygiène féminine via l'UGA, 300 étudiants sont concernés chaque semaine (et près de 400 étudiants ont par ailleurs bénéficié d'une e-carte alimentaire).
- Le Crous de Montpellier-Occitanie a acheté près de deux tonnes de riz pour les distribuer aux étudiants restés dans les chambres universitaires auxquelles s'ajoutent des distributions de denrées alimentaires donnés par la Banque alimentaire régulières et gratuites auprès de tous les résidents.
- Le Crous de Lorraine a mis en place, depuis le 31 mars dernier, un dispositif de livraison de colis alimentaires auprès des étudiants les plus précaires confinés en résidence universitaire. Ce dispositif hebdomadaire, pérenne et constamment étendu a déjà permis de distribuer 554 colis à plusieurs centaines d'étudiants dans l'ensemble des structures d'hébergement du Crous Lorraine.
- Le Crous de Toulouse-Occitanie a mis en place un partenariat avec la Banque alimentaire. Depuis le 7 avril, il distribue quotidiennement à ses résidents des colis de denrées non périssables et des produits frais.
- Dans le Crous de Bordeaux-Aquitaine, un millier de colis alimentaires ont été distribués depuis le début du confinement et un partenariat entre la Banque Alimentaire, les Villes de Bordeaux, Pessac, Talence, Gradignan, les associations étudiantes et le Crous permet de fournir des denrées de première nécessité, aux étudiants qui en font la demande. (Pour le seul 16 avril, 600 colis ont été distribués).
- Le Crous des Antilles et de la Guyane organise la distribution de paniers alimentaires sur ses sites pour les étudiants en difficulté et a mis en place une citerne d'eau sur le campus de Schœlcher de l'université des Antilles, constamment réapprovisionnée par les pompiers.

**Contact Crous** : Pascale Koller, 06 88 05 52 79, [pascale.koller@crous.fr](mailto:pascale.koller@crous.fr)